Aide aux Personnes Agées résidant à Bordeaux

L'offre de service "Seniors" de la ville de Bordeaux est regroupée au CCAS

Mais quels sont ces services et quelles sont leurs missions?

Plateforme autonomie seniors : "guichet unique"

A pour mission d'informer les personnes âgées, les professionnels et leur entourage

Il apporte:

- Une information adaptée : des conseils et des informations sur les prestations, les services d'aide à domicile, les types d'hébergement
- Un accueil personnalisé : une analyse de votre demande, une assistance dans vos démarches et une mise en relation avec les services compétents proches de chez vous
- Des actions de prévention : une évaluation globale de vos besoins en prenant en compte l'intégralité de votre situation et une proposition de plan d'aides à domicile (portage des repas, téléassistance, aides techniques...).

Cette plateforme regroupe sur **Bordeaux 3 dispositifs complémentaires** en faveur de l'autonomie des personnes âgées :

- Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC)
- La Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'Aide et de soins dans le champ de l'Autonomie (MAIA)
- La Coordination Territoriale d'Appui (CTA) qui assure le fonctionnement opérationnel du nouveau dispositif PAERPA pour la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de 75 ans et plus.

Le Pôle Senior

Il assure 3 types de services :

- une offre de restauration dans les 25 clubs seniors qu'il gère,
- une offre d'animation et d'activités de loisirs
- un service de portage de repas à domicile pour les seniors les plus fragilisés.

Une seule adresse : 4 rue Claude Bonnier 33000 Bordeaux

Un numéro unique gratuit : 0 800 625 885